

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	41
États consolidés résumés du résultat global	42
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	43
Bilans consolidés résumés	44
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	45
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	46
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	46
Note 2. Principales méthodes comptables	46
Note 3. Intérêts détenus dans d'autres entités	47
Note 4. Acquisitions d'entreprises	47
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	49
Note 6. Impôt sur le résultat	49
Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	50
Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	50
Note 9. Créances sur cartes de crédit	51
Note 10. Stocks	52
Note 11. Autres actifs	52
Note 12. Dette à court terme	52
Note 13. Dette à long terme	53
Note 14. Autres passifs	55
Note 15. Capital social	55
Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	57
Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	60
Note 18. Instruments financiers	60
Note 19. Passifs éventuels	62
Note 20. Charges de restructuration et autres charges connexes	63
Note 21. Informations sectorielles	64
Sommaire financier	67

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Produits	13 946 \$	13 599 \$	34 529 \$	31 198 \$
Coût des marchandises vendues	10 174	10 027	25 015	23 803
Frais de vente et charges générales et administratives	3 314	3 237	8 229	7 240
Bénéfice d'exploitation	458 \$	335 \$	1 285 \$	155 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	205	150	503	415
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	253 \$	185 \$	782 \$	(260) \$
Impôt sur le résultat (note 6)	89	43	286	(66)
Bénéfice net (perte nette)	164 \$	142 \$	496 \$	(194) \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	170 \$	142 \$	501 \$	(194) \$
Participations ne donnant pas le contrôle (note 3)	(6)	—	(5)	—
Bénéfice net (perte nette)	164 \$	142 \$	496 \$	(194) \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) (note 7)				
De base	0,40 \$	0,34 \$	1,21 \$	(0,52) \$
Dilué(e)	0,40 \$	0,34 \$	1,19 \$	(0,52) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 7)				
De base	411,5	412,5	411,8	370,3
Dilué	416,0	416,7	415,9	370,3

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Bénéfice net (perte nette)	164 \$	142 \$	496 \$	(194) \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Profit de change	5 \$	3 \$	8 \$	4 \$
Perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie (note 18)	(1)	—	—	—
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 17)	134	(41)	129	(87)
Autres éléments du résultat global	138 \$	(38) \$	137 \$	(83) \$
Résultat global total	302 \$	104 \$	633 \$	(277) \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	308 \$	104 \$	638 \$	(277) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	—	(5)	—
Résultat global total	302 \$	104 \$	633 \$	(277) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social privilégié	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 3 janvier 2015	— \$	7 857 \$	4 810 \$	104 \$	8 \$	8 \$	12 787 \$
Bénéfice net (perte nette)	— \$	— \$	501 \$	— \$	— \$	(5) \$	496 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	129	—	8	—	137
Résultat global total	— \$	— \$	630 \$	— \$	8 \$	(5) \$	633 \$
Émission d'actions privilégiées (note 15)	221	—	—	—	—	—	221
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	—	(27)	(67)	—	—	—	(94)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	—	59	—	20	—	—	79
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 15)	—	(17)	(40)	—	—	—	(57)
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	—	2	13	—	—	—	15
Dividendes déclarés par action ordinaire - 0,745 \$ (note 15)	—	—	(307)	—	—	—	(307)
Dividendes déclarés par action privilégiée - 0,41 \$ (note 15)	—	—	(4)	—	—	—	(4)
Apport des participations ne donnant pas le contrôle (note 3)	—	—	—	—	—	1	1
	221 \$	17 \$	225 \$	20 \$	8 \$	(4) \$	487 \$
Solde au 10 octobre 2015	221 \$	7 874 \$	5 035 \$	124 \$	16 \$	4 \$	13 274 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social privilégié	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 décembre 2013	— \$	1 642 \$	5 271 \$	87 \$	— \$	— \$	7 000 \$
Perte nette	— \$	— \$	(194) \$	— \$	— \$	— \$	(194) \$
Autres éléments du résultat global	—	—	(87)	—	4	—	(83)
Résultat global total	— \$	— \$	(281) \$	— \$	4 \$	— \$	(277) \$
Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (notes 4 et 15)	—	6 119	—	—	—	—	6 119
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	—	(54)	(95)	—	—	—	(149)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	—	134	(1)	(1)	—	—	132
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	—	3	17	—	—	—	20
Dividendes déclarés par action ordinaire - 0,730 \$ (note 15)	—	—	(270)	—	—	—	(270)
	— \$	6 202 \$	(630) \$	(1) \$	4 \$	— \$	5 575 \$
Solde au 4 octobre 2014	— \$	7 844 \$	4 641 \$	86 \$	4 \$	— \$	12 575 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014 ⁱ⁾	Au 3 janvier 2015 ⁱ⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	1 275 \$	980 \$	999 \$
Placements à court terme (note 8)	46	49	21
Créances	1 158	1 187	1 209
Créances sur cartes de crédit (note 9)	2 663	2 549	2 630
Stocks (note 10)	4 444	4 461	4 309
Charges payées d'avance et autres actifs (note 8)	440	216	214
Actifs détenus en vue de la vente	15	44	23
Total des actifs courants	10 041 \$	9 486 \$	9 405 \$
Immobilisations corporelles	10 318	10 244	10 296
Immeubles de placement	198	146	185
Immobilisations incorporelles	9 239	9 764	9 675
Goodwill	3 357	3 312	3 318
Actifs d'impôt différé	136	272	193
Dépôts de garantie (note 8)	2	6	7
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	338	388	399
Autres actifs (note 11)	412	209	281
Total des actifs	34 041 \$	33 827 \$	33 759 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	243 \$	323 \$	162 \$
Fournisseurs et autres passifs	4 926	4 725	4 774
Provisions	105	85	84
Impôt sur le résultat à payer	78	8	34
Dette à court terme (note 12)	580	605	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 13)	1 344	71	420
Participation des pharmaciens-propriétaires	200	177	193
Titres de participation	—	224	225
Total des passifs courants	7 476 \$	6 218 \$	6 497 \$
Provisions	131	67	76
Dette à long terme (note 13)	9 760	11 549	11 042
Passif lié aux parts de fiducie (note 18)	810	697	722
Passifs d'impôt différé	1 854	1 919	1 853
Autres passifs (note 14)	736	802	782
Total des passifs	20 767 \$	21 252 \$	20 972 \$
Capitaux propres			
Capital social privilégié (note 15)	221 \$	— \$	— \$
Capital social ordinaire (note 15)	7 874	7 844	7 857
Résultats non distribués	5 035	4 641	4 810
Surplus d'apport (note 16)	124	86	104
Cumul des autres éléments du résultat global	16	4	8
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	13 270 \$	12 575 \$	12 779 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	4	—	8
Total des capitaux propres	13 274 \$	12 575 \$	12 787 \$
Total des passifs et des capitaux propres	34 041 \$	33 827 \$	33 759 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités. Voir les notes 2 et 4.

Passifs éventuels (note 19).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	164 \$	142 \$	496 \$	(194) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Impôt sur le résultat (note 6)	89	43	286	(66)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	205	150	503	415
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	477	500	1 216	1 079
Perte de valeur nette des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	24	10	47	15
Profit sur la sortie d'actifs	(5)	(11)	(7)	(7)
Comptabilisation de l'écart d'évaluation des stocks vendus (note 10)	—	107	—	729
Charge liée à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition (note 10)	—	—	—	190
	954 \$	941 \$	2 541 \$	2 161 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	116	(241)	135	(437)
Variation des créances sur cartes de crédit (note 9)	(16)	12	(33)	(11)
Impôt sur le résultat payé	(25)	(58)	(231)	(227)
Intérêts perçus	2	5	5	26
Autres	37	45	98	105
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 068 \$	704 \$	2 515 \$	1 617 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(297) \$	(247) \$	(679) \$	(552) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(59)	(83)	(129)	(134)
Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart, déduction faite de la trésorerie acquise (note 4)	—	—	—	(6 619)
Variation des placements à court terme (note 8)	6	(2)	(25)	241
Produit sur la sortie d'actifs	8	64	34	76
Variation des dépôts de garantie (note 8)	(204)	91	(204)	1 695
Autres	(7)	(12)	(62)	(28)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(553) \$	(189) \$	(1 065) \$	(5 321) \$
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	(32) \$	(12) \$	81 \$	28 \$
Variation de la participation des pharmaciens-propriétaires	16	7	7	3
Variation de la dette à court terme (note 12)	75	—	(25)	—
Dette à long terme (note 13)				
Émise	334	106	848	5 740
Remboursée	(313)	(395)	(1 281)	(2 995)
Coûts de financement par emprunt différés	—	—	—	(29)
Intérêts payés	(134)	(176)	(396)	(393)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(210)	(202)	(311)	(395)
Capital social ordinaire (notes 15 et 16)				
Émis	20	46	48	610
Racheté et détenu en fiducie	(22)	—	(57)	—
Racheté et annulé	(39)	(90)	(94)	(149)
Capital social privilégié (note 15)				
Émis	—	—	221	—
Racheté	(225)	—	(225)	—
(Sorties) entrées nettes liées aux activités de financement	(530) \$	(716) \$	(1 184) \$	2 420 \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 \$	2 \$	10 \$	4 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(10) \$	(199) \$	276 \$	(1 280) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 285	1 179	999	2 260
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 275 \$	980 \$	1 275 \$	980 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 10 octobre 2015 et le 4 octobre 2014 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. La société est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, le plus important détaillant au pays, ainsi que le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Les Compagnies Loblaw limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, ainsi que des produits de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston limitée (« Weston »), qui détient environ 46 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited. Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

En 2014, la société a acquis toutes les actions en circulation de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») (voir la note 4).

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail, Services financiers et Propriétés de Choix (voir la note 21).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers annuels audités de 2014 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière et la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2014 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 17 novembre 2015.

Modifications des principales méthodes comptables

Immobilisations incorporelles Le classement des coûts liés aux logiciels requiert l'exercice du jugement afin de déterminer si ces coûts doivent être classés comme immobilisations corporelles ou immobilisations incorporelles. La société a examiné le classement des coûts liés aux logiciels de la société, surtout ceux liés au déploiement de ses nouveaux systèmes de technologies de l'information (les « TI »), et a déterminé qu'il serait approprié de présenter certains coûts à titre d'immobilisations incorporelles. La société a appliqué la modification de manière rétrospective au premier trimestre de 2015, ce qui a eu l'incidence suivante :

Bilans consolidés résumés	Au	Au	Au
Augmentation (diminution)	4 octobre 2014	3 janvier 2015	29 décembre 2013
(en millions de dollars canadiens)			
Immobilisations corporelles	(498) \$	(498) \$	(590) \$
Immobilisations incorporelles	498	498	590

De plus, la société a réévalué et révisé la durée d'utilité de ses nouveaux systèmes de TI, qui est passée de cinq à sept ans. Cette révision représente un changement de l'estimation qui a donné lieu à une réduction, pour l'exercice considéré, d'environ 34 millions de dollars de la dotation aux amortissements en lien avec ces immobilisations comparativement à 2014.

Note 3. Intérêts détenus dans d'autres entités

Consolidation des franchises En 2015, la société a conclu un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») avec les franchisés de ses magasins d'alimentation au détail. Toutes les nouvelles franchises seront régies par le contrat de franchise. Les franchises existantes passeront au contrat de franchise à l'expiration des contrats actuellement en vigueur. La société a déterminé que les franchises assujetties au contrat de franchise seront consolidées selon le concept de contrôle qui, aux fins comptables, est jugé exister du fait du contrat de franchise.

Au 10 octobre 2015, 43 franchises avaient été consolidées. La société a donc comptabilisé des participations ne donnant pas le contrôle, ce qui représente la participation qu'ont les franchisés dans l'actif net de leur entreprise. Ce montant a été inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle à titre de composante des capitaux propres. Pour l'exercice à ce jour, il en a découlé une augmentation de 28 millions de dollars des produits, une diminution de 10 millions de dollars du résultat d'exploitation et une diminution de 10 millions de dollars du bénéfice net, dont une tranche de 5 millions de dollars est attribuable aux franchisés.

Note 4. Acquisitions d'entreprises

Acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix Le 28 mars 2014, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12 273 millions de dollars, à savoir environ 6 600 millions de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société. La société a également émis 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de Weston pour une contrepartie en trésorerie qui a été utilisée dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Au premier trimestre de 2015, la société a achevé la répartition du prix d'acquisition et a révisé son estimation de la juste valeur du passif au titre du programme de fidélisation Optimum rétrospectivement à la date d'acquisition, ce qui a donné lieu à une augmentation de 102 millions de dollars des fournisseurs et autres passifs qui se sont établis à 1 026 millions de dollars, à une diminution de 27 millions de dollars des passifs d'impôt différé qui se sont établis à 2 225 millions de dollars et à une augmentation de 75 millions de dollars du goodwill qui s'est établi à 2 360 millions de dollars. La répartition du prix d'acquisition définitive se résume comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Actif net acquis :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 \$
Créances	534
Stocks	3 003
Charges payées d'avance et autres actifs	67
Immobilisations corporelles	1 792
Immeubles de placement	16
Immobilisations incorporelles	9 440
Goodwill	2 360
Actifs d'impôt différé	68
Autres actifs	7
Dettes bancaires	(295)
Fournisseurs et autres passifs	(1 026)
Impôt sur le résultat à payer	(11)
Participation des pharmaciens-proprétaires	(174)
Provisions	(19)
Dettes à long terme	(1 127)
Passifs d'impôt différé	(2 225)
Autres passifs	(164)
Total de l'actif net acquis	12 273 \$

Au quatrième trimestre de 2014, la société a révisé son estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles et a actualisé la répartition du coût d'acquisition. Par suite de cette révision, les immobilisations incorporelles ont diminué de 35 millions de dollars et les passifs d'impôt différé, de 9 millions de dollars, et le goodwill a augmenté de 26 millions de dollars.

Le goodwill est attribuable aux synergies qui devraient être réalisées grâce à l'intégration de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, à une meilleure situation concurrentielle sur le marché de la vente au détail et à la croissance future de la clientèle de la société qui découlera de l'acquisition. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Immobilisations incorporelles :		Durée d'utilité estimée
Dossiers d'ordonnances	5 005 \$	11 ans
Marques	3 390	Indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	555	De 5 à 10 ans
Total des immobilisations incorporelles	9 440 \$	

Conformément à une entente de consentement conclue avec le Bureau de la concurrence en 2014, la société devait se dessaisir de 16 magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, de deux de ses magasins d'alimentation franchisés et de neuf de ses pharmacies situées en magasin. Au premier trimestre de 2015, la société a respecté cette exigence et a réalisé tous les dessaisissements exigés en vendant les trois magasins Shoppers Drug Mart/Pharmaprix restants. La société a reçu un produit brut de 9 millions de dollars et a inscrit une perte de 2 millions de dollars dans le résultat d'exploitation relativement à ces dernières opérations de dessaisissement. Depuis la clôture de l'acquisition, la société a reçu un produit brut de 69 millions de dollars et elle a comptabilisé une perte nette cumulée de 14 millions de dollars sur les opérations de dessaisissement.

Au 4 octobre 2014 et pour les trois premiers trimestres de 2014, la société a engagé des coûts de 75 millions de dollars liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. De ce montant, une tranche de 60 millions de dollars a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives, et une tranche de 15 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Aucun coût n'a été engagé au troisième trimestre de 2014.

Autres acquisitions d'entreprises Au troisième trimestre de 2015, la société a acquis l'actif net d'un magasin d'alimentation, y compris le terrain et un édifice, pour une contrepartie totale de 41 millions de dollars, dont elle a imputé 21 millions de dollars au goodwill. La société n'a pas encore arrêté la répartition définitive du prix d'achat de cette acquisition.

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars canadiens)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières :				
Dette à long terme	138 \$	145 \$	367 \$	342 \$
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix (note 4)	—	—	—	18
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	9	10	27	28
Distributions sur les parts de fiducie	11	15	33	33
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 17)	4	3	10	8
Fiducies de financement indépendantes	4	4	11	11
Dividendes sur les titres de participation (note 15)	1	4	8	11
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 18)	49	—	74	—
Dette bancaire	2	3	5	5
Intérêts inscrits à l'actif	(2)	(1)	(4)	(2)
	216 \$	183 \$	531 \$	454 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(8) \$	(8) \$	(21) \$	(21) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 18)	—	(23)	—	(3)
Produits d'intérêts à court terme	(3)	(2)	(7)	(11)
Dépôts de garantie ⁱ⁾	—	—	—	(4)
	(11) \$	(33) \$	(28) \$	(39) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	205 \$	150 \$	503 \$	415 \$

i) Les chiffres de la période de 40 semaines close le 4 octobre 2014 comprennent des produits d'intérêts de 3 millions de dollars liés au produit de 1 600 millions de dollars tiré de l'émission de billets de premier rang non garantis auparavant entiercés qui ont servi à financer en partie l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Note 6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 89 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 (43 millions de dollars en 2014) et le taux d'impôt effectif, à 35,2 % (23,2 % en 2014). L'augmentation du taux d'impôt effectif comparativement au troisième trimestre de 2014 est essentiellement attribuable à l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à une augmentation de certains autres éléments non déductibles et à une augmentation du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 286 millions de dollars (recouvrement de 66 millions de dollars en 2014) et le taux d'impôt effectif, à 36,6 % (25,4 % en 2014). L'augmentation du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à une augmentation de la charge d'impôt différé qui a découlé de la hausse du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta promulguée au deuxième trimestre de 2015, à l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à une augmentation de certains autres éléments non déductibles.

Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	170 \$	142 \$	501 \$	(194) \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	(4)	—	(4)	—
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires	166 \$	142 \$	497 \$	(194) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 15)	411,5	412,5	411,8	370,3
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	4,5	3,3	4,1	—
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	—	0,9	—	—
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	416,0	416,7	415,9	370,3
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire (en dollars)	0,40 \$	0,34 \$	1,21 \$	(0,52) \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,40 \$	0,34 \$	1,19 \$	(0,52) \$

Au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, 10 891 335 instruments potentiellement dilutifs (10 423 280 en 2014) et 10 891 335 instruments potentiellement dilutifs (14 413 309 en 2014) ont respectivement été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Trésorerie	543 \$	443 \$	464 \$
Équivalents de trésorerie :			
Bons du Trésor	392	305	463
Dépôts bancaires à terme	273	—	—
Acceptations bancaires	42	66	57
Papier commercial de sociétés	25	99	15
Titres d'État	—	67	—
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 275 \$	980 \$	999 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Bons du Trésor	31 \$	28 \$	17 \$
Acceptations bancaires	14	1	2
Titres d'État	—	12	—
Papier commercial de sociétés	1	6	1
Autres	—	2	1
Total des placements à court terme	46 \$	49 \$	21 \$

Dépôts de garantie

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Trésorerie	140 \$	6 \$	7 \$
Bons du trésor	71	—	—
Total des dépôts de garantie	211 \$	6 \$	7 \$
Partie courante incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs	209	—	—
Dépôts de garantie	2 \$	6 \$	7 \$

Au 10 octobre 2015, la société avait conclu des ententes en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 146 millions de dollars (138 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 141 millions de dollars au 3 janvier 2015), dont 2 millions de dollars (6 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 7 millions de dollars au 3 janvier 2015) ont été déposés auprès de grandes institutions financières et classés comme dépôts de garantie.

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Créances sur cartes de crédit, montant brut	2 714 \$	2 600 \$	2 684 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(51)	(51)	(54)
Créances sur cartes de crédit	2 663 \$	2 549 \$	2 630 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 000 \$	750 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	580	605	605

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Au troisième trimestre de 2015, la Banque PC a augmenté de 250 millions de dollars sa participation en copropriété dans les créances titrisées détenues auprès d'*Eagle*. En 2015, la Banque PC a comptabilisé une réduction nette de 25 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 13). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme (voir la note 12).

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence au 10 octobre 2015 et tout au long des trois premiers trimestres de 2015.

Note 10. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 10 octobre 2015, la société a inscrit une charge de 31 millions de dollars (21 millions de dollars au 4 octobre 2014) au titre de la dépréciation des stocks pour les ramener à la valeur de réalisation nette. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés en 2015 et en 2014.

Dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix au deuxième trimestre de 2014, les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan consolidé résumé de la société, ce qui a donné lieu à un ajustement de 798 millions de dollars de la juste valeur des stocks de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à la date de l'acquisition correspondant à l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart a été comptabilisé ultérieurement dans le coût des marchandises vendues tout au long de 2014, ce qui a eu une incidence négative sur le résultat d'exploitation. Au troisième trimestre de 2014 et pour les trois premiers trimestres de 2014, un montant de 107 millions de dollars et de 729 millions de dollars, respectivement, a été comptabilisé dans le coût des marchandises vendues.

En 2014, la société a comptabilisé une charge de 190 millions de dollars dans le coût des marchandises vendues et une réduction correspondante des stocks, ce qui représente l'estimation de l'écart entre l'évaluation du coût des stocks des magasins d'alimentation de la société calculée selon le coût moyen pondéré généré par le système comparativement à la méthode de l'inventaire au prix de détail, et d'autres écarts de transition liés à la mise en œuvre d'un système d'inventaire permanent.

Note 11. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Placements divers et autres créances	149 \$	140 \$	141 \$
Actif au titre des prestations constituées	183	45	90
Participations dans des coentreprises	8	—	6
Autres	72	24	44
Autres actifs	412 \$	209 \$	281 \$

Note 12. Dette à court terme

L'encours de la dette à court terme de 580 millions de dollars (605 millions de dollars au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015) se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (voir la note 9). En 2015, la Banque PC a comptabilisé une réduction nette de 25 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Au troisième trimestre de 2015, la Banque PC a reporté les dates d'échéance de l'une de ses ententes conclues avec d'autres fiducies de titrisation indépendantes du troisième trimestre de 2016 au troisième trimestre de 2017, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. De plus, au premier trimestre de 2015, la Banque PC a reporté les dates d'échéance de deux de ses ententes conclues avec d'autres fiducies de titrisation indépendantes du deuxième trimestre de 2016 au deuxième trimestre de 2017, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Au 10 octobre 2015, le passif brut éventuel global aux termes de lettres de crédit en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 59 millions de dollars (54 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 61 millions de dollars au 3 janvier 2015), soit environ 10 % (9 % au 4 octobre 2014 et 10 % au 3 janvier 2015) du montant des créances sur cartes de crédit titrisées.

Après la clôture du trimestre, la Banque PC a comptabilisé une réduction de 50 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes et a diminué de 5 millions de dollars le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit qui s'établit maintenant à 54 millions de dollars.

Note 13. Dette à long terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Débetures et billets à moyen terme	7 826 \$	7 566 \$	7 574 \$
Facilités de crédit à terme non garanties	298	1 550	1 229
Dette à long terme garantie par une hypothèque	83	86	86
Certificats de placement garanti	684	563	634
Fiducie de titrisation indépendante	1 000	750	750
Fiducies de financement indépendantes	506	487	498
Obligations découlant de contrats de location-financement	593	576	600
Facilités de crédit engagées	133	77	122
Coûts de transaction et autres	(19)	(35)	(31)
Total de la dette à long terme	11 104 \$	11 620 \$	11 462 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 344	71	420
Dette à long terme	9 760 \$	11 549 \$	11 042 \$

Facilités de crédit à terme non garanties Dans le cadre du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a obtenu une facilité de crédit à terme non garantie de 3 500 millions de dollars (l'« emprunt à terme lié à l'acquisition »). Au 10 octobre 2015, l'encours de l'emprunt à terme lié à l'acquisition s'établissait à 48 millions de dollars (1 550 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 1 229 millions de dollars au 3 janvier 2015). Au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, la société a remboursé 312 millions de dollars et 1 181 millions de dollars sur l'emprunt à terme lié à l'acquisition, respectivement. Depuis l'acquisition, la société a remboursé 3 452 millions de dollars sur l'emprunt à terme lié à l'acquisition, ce montant comprenant le produit net de 1 500 millions de dollars tiré de la vente des billets du cédant de Propriétés de Choix à des tiers et un produit de 250 millions de dollars provenant de l'emprunt à terme non garanti obtenu au deuxième trimestre de 2015, ces montants ayant tous deux eu une incidence neutre sur la dette à long terme. Le montant total remboursé comprenait aussi le produit net de 66 millions de dollars tiré des dessaisissements de magasins exigés conformément à l'entente de consentement conclue avec le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, l'amortissement des coûts de financement de l'emprunt à terme lié à l'acquisition s'est établi à 4 millions de dollars (6 millions de dollars en 2014) et à 16 millions de dollars (20 millions de dollars en 2014), respectivement. Du montant amorti, une tranche de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2014) et de 15 millions de dollars (18 millions de dollars en 2014), respectivement, a fait l'objet d'un amortissement accéléré en raison des remboursements anticipés sur cette facilité.

Au deuxième trimestre de 2015, la société a obtenu 250 millions de dollars par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,13 %, échéant le 30 mars 2019.

Les facilités de crédit à terme non garanties comportent certaines clauses restrictives de nature financière que la société respectait au 10 octobre 2015 et qu'elle a respectées tout au long de 2015.

Débetures de Propriétés de Choix Au premier trimestre de 2015, Propriétés de Choix a émis des débetures non garanties de premier rang de série E d'un montant en capital total de 250 millions de dollars, portant intérêt à 2,30 % par année et échéant le 14 septembre 2020. Le placement a eu lieu dans le cadre du prospectus simplifié préalable de base de Propriétés de Choix.

Au deuxième trimestre de 2014, Choice Properties Limited Partnership a conclu un acte de fiducie-cadre avec Société de fiducie Computershare du Canada afin de créer des actes de fiducie complémentaires en vue de faciliter le remplacement de toutes les tranches des billets du cédant détenus par Loblaw, le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance des nouveaux billets étant identiques à ceux des billets remplacés. Les autres modalités des nouveaux billets sont demeurées essentiellement les mêmes que celles des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu ces nouveaux billets à des parties non liées et a reçu un produit net de 1 500 millions de dollars. Loblaw a affecté ce produit et la trésorerie existante au remboursement d'une tranche de 1 600 millions de dollars de l'emprunt à terme lié à l'acquisition de 3 500 millions de dollars.

Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a émis, aux termes de son prospectus simplifié préalable de base, des débentures de premier rang non garanties de série C et de série D d'un montant en capital total de 250 millions de dollars et de 200 millions de dollars, respectivement. Ces débentures portent intérêt au taux annuel de 3,50 % et de 4,29 %, respectivement, et échoient le 8 février 2021 et le 8 février 2024, respectivement. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.

Billets à moyen terme de Les Compagnies Loblaw limitée À la clôture du troisième trimestre de 2014, la société a remboursé des billets à moyen terme de 450 millions de dollars arrivés à échéance. De plus, au deuxième trimestre de 2014, dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a repris des billets à moyen terme de 225 millions de dollars à 2,01 % et de 275 millions de dollars à 2,36 %, échéant en 2016 et en 2018, respectivement.

Fiducie de titrisation indépendante Au troisième trimestre de 2015, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et des billets à terme subordonnés de 250 millions de dollars, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,23 % et échéant le 17 septembre 2020. Les billets émis par *Eagle* sont des billets à moyen terme garantis par les créances sur cartes de crédit de la Banque PC.

La société a fourni des lettres de crédit au nom de la Banque PC en faveur des billets d'*Eagle* en circulation avant 2015 (voir la note 9). Au 10 octobre 2015, le passif brut éventuel global aux termes des lettres de crédit en faveur d'*Eagle* s'établissait à 68 millions de dollars (néant au 4 octobre 2014 et 68 millions de dollars au 3 janvier 2015), ce qui représentait 9 % (néant au 4 octobre 2014 et 9 % au 3 janvier 2015) des billets en cours d'*Eagle* avant 2015.

Fiducies de financement indépendantes Au 10 octobre 2015, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 506 millions de dollars (487 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 498 millions de dollars au 3 janvier 2015) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes.

La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes de 52 millions de dollars (50 millions de dollars au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015), correspondant à au moins 10 % (10 % au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015) du capital des prêts en cours.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit résume les activités liées à l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour le troisième trimestre de 2015 et l'exercice à ce jour ainsi que pour le troisième trimestre de 2014 et les trois premiers trimestres de 2014 :

(en millions de dollars canadiens)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	621 \$	528 \$	634 \$	430 \$
CPG émis	72	49	79	185
CPG arrivés à échéance	(9)	(14)	(29)	(52)
Solde à la clôture de la période	684 \$	563 \$	684 \$	563 \$

Facilités de crédit engagées Au 10 octobre 2015, au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit engagée de 1 000 millions de dollars de la société (la « facilité de crédit »). Au premier trimestre de 2015, la société a modifié l'entente visant sa facilité de crédit afin de repousser la date d'échéance au 31 mars 2020, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Au 10 octobre 2015, Propriétés de Choix avait prélevé 133 millions de dollars (77 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 122 millions de dollars au 3 janvier 2015) aux termes de sa facilité de crédit engagée de premier rang non garantie de 500 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2015, Propriétés de Choix a modifié l'entente visant sa facilité de crédit afin de repousser la date d'échéance au 5 juillet 2020, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Ces facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives de nature financière que la société et Propriétés de Choix respectaient au 10 octobre 2015 et qu'elles ont respectées tout au long de 2015.

Au deuxième trimestre de 2014, à la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le solde de 478 millions de dollars à payer sur la facilité de crédit bancaire renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a été remboursé et la facilité a été annulée.

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Déventures et billets à moyen terme	825 \$	— \$	— \$
Fiducie de titrisation indépendante	350	—	350
Certificats de placement garanti	114	27	29
Obligations découlant de contrats de location-financement	51	41	38
Dette à long terme garantie par une hypothèque	4	3	3
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 344 \$	71 \$	420 \$

Note 14. Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	288 \$	317 \$	311 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	114	115	116
Ajustement de la juste valeur des contrats de location acquis	92	107	104
Obligation au titre des contrats de location différés	92	75	77
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16)	9	23	7
Autres	141	165	167
Autres passifs	736 \$	802 \$	782 \$

Note 15. Capital social

Capital social privilégié de deuxième rang (nombre illimité autorisé) Au troisième trimestre de 2015, la société a racheté la totalité des 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série A, sans droit de vote, à 5,95 %, d'une valeur nominale de 225 millions de dollars et a comptabilisé une diminution correspondante des titres de participation classés comme autres passifs financiers. Le rachat a été financé principalement par le produit tiré des émissions des actions privilégiées de deuxième rang, série B.

Au deuxième trimestre de 2015, la société a émis 9,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série B, sans droit de vote, à 5,30 %, d'une valeur nominale de 225 millions de dollars. Ces actions confèrent à leur porteur le droit à un dividende annuel privilégié cumulatif fixe en trésorerie d'environ 1,325 \$ par action, à mesure que le Conseil en déclare, et les dividendes s'accumulent à compter de la date d'émission et sont payables trimestriellement le dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année.

Au 10 octobre 2015, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars, après impôt, sont présentées comme composante des capitaux propres dans le bilan consolidé résumé.

Les actions privilégiées de deuxième rang, série B, n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont pas rachetables au gré du porteur. Le tableau qui suit présente le prix de rachat auquel la société peut racheter les actions privilégiées de deuxième rang, série B contre trésorerie, en totalité ou en partie, ainsi que dans chacun des cas avec tous les dividendes courus et impayés, jusqu'à la date de rachat exclusivement.

Période de rachat		Prix de rachat
À compter du :	Avant le :	
30 juin 2020	30 juin 2021	26,00 \$
30 juin 2021	30 juin 2022	25,75
30 juin 2022	30 juin 2023	25,50
30 juin 2023	30 juin 2024	25,25
30 juin 2024	—	25,00

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement payées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes présentées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	10 octobre 2015 (16 semaines)		4 octobre 2014 (16 semaines)		10 octobre 2015 (40 semaines)		4 octobre 2014 (40 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	412 386 285	7 878 \$	412 743 370	7 821 \$	412 480 891	7 860 \$	282 311 573	1 648 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	565 499	24	1 303 873	56	1 341 381	59	3 012 941	134
Émises en vue de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (note 4)	—	—	—	—	—	—	119 471 382	5 619
Émises en faveur de l'actionnaire détenant le contrôle (note 4)	—	—	—	—	—	—	10 515 247	500
Rachetées et annulées	(546 351)	(10)	(1 600 300)	(30)	(1 416 839)	(27)	(2 864 200)	(54)
Émises et en circulation à la clôture de la période	412 405 433	7 892 \$	412 446 943	7 847 \$	412 405 433	7 892 \$	412 446 943	7 847 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(789 643)	(12) \$	(820 379)	(5) \$	(555 046)	(3) \$	(1 067 323)	(6) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(328 041)	(6)	—	—	(871 894)	(17)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 16)	42 481	—	221 907	2	351 737	2	468 851	3
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(1 075 203)	(18) \$	(598 472)	(3) \$	(1 075 203)	(18) \$	(598 472)	(3) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	411 330 230	7 874 \$	411 848 471	7 844 \$	411 330 230	7 874 \$	411 848 471	7 844 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	411 505 687		412 478 762		411 785 643		370 316 810	

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les troisièmes trimestres et les trois premiers trimestres de 2015 et de 2014 :

	10 octobre 2015 ⁱ⁾ (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Action ordinaire	0,250 \$	0,245 \$	0,745 \$	0,730 \$
Action privilégiée de deuxième rang, série A	— \$	0,37 \$	0,74 \$	1,12 \$
Action privilégiée de deuxième rang, série B	0,41 \$	— \$	0,41 \$	— \$

i) Les dividendes déclarés de 0,250 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de 2015 ont été payés le 1^{er} octobre 2015, tandis que les dividendes déclarés de 0,41 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, au troisième trimestre de 2015 ont été payés le 30 septembre 2015.

Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2015 (4 millions de dollars en 2014) et de 8 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (11 millions de dollars en 2014), ont été comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et présentés comme composante des charges d'intérêts nettes et autres charges financières à l'état consolidé résumé des résultats (voir la note 5).

Après la clôture du troisième trimestre, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,250 \$ par action ordinaire à payer le 30 décembre 2015 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2015 et un dividende de 0,33 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, à payer le 31 décembre 2015 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2015.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)	546 351	1 600 300	1 416 839	2 864 200
Contrepartie en trésorerie payée	39 \$	90 \$	94 \$	149 \$
Prime comptabilisée dans les résultats non distribués	29	60	67	95
Réduction du capital social ordinaire	10	30	27	54
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	328 041	—	871 894	—
Contrepartie en trésorerie payée	22 \$	— \$	57 \$	— \$
Prime comptabilisée dans les résultats non distribués	16	—	40	—
Réduction du capital social ordinaire	6	—	17	—

En 2015, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 21 931 288 de ses actions ordinaires, soit environ 10 % du flottant. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants de Loblaw et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix, s'est établie à 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 (25 millions de dollars en 2014) et à 53 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (57 millions de dollars en 2014) et a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société a été inscrite aux bilans consolidés résumés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Fournisseurs et autres passifs	2 \$	1 \$	3 \$
Autres passifs (note 14)	9	23	7
Surplus d'apport	124	86	104

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

(Nombre d'options)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	8 965 804	10 983 066	8 364 884	10 995 995
Attribution	28 904	29 171	1 568 413	1 683 711
Conversion	—	—	—	1 026 118
Exercice	(565 499)	(1 303 873)	(1 341 381)	(3 012 941)
Renonciation/annulation	(97 402)	(479 245)	(260 109)	(729 083)
Expiration	—	—	—	(734 681)
Options en cours à la clôture de la période	8 331 807	9 229 119	8 331 807	9 229 119

Au troisième trimestre de 2015, la société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,83 \$ (54,81 \$ en 2014) et de 63,61 \$ pour l'exercice à ce jour (47,64 \$ en 2014). Au deuxième trimestre de 2014 et pour les trois premiers trimestres de 2014, la société a converti les options sur actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en options sur actions de Loblaw à un prix d'exercice moyen pondéré de 35,26 \$. De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 70,84 \$ par action au troisième trimestre de 2015 (53,81 \$ en 2014) et de 66,45 \$ pour l'exercice à ce jour (49,73 \$ en 2014) pour une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 (46 millions de dollars en 2014) et de 48 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (110 millions de dollars en 2014).

La juste valeur des options sur actions attribuées au troisième trimestre de 2015 était de 1 million de dollars (valeur négligeable en 2014) et s'est établie à 14 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (13 millions de dollars en 2014). La juste valeur des options sur actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix converties en options sur actions de Loblaw au deuxième trimestre de 2014 et pour les deux premiers trimestres de 2014 s'est établie à 13 millions de dollars. Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées et converties en 2015 et en 2014 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes à la date d'attribution :

	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	1,4 %	1,8 %	1,5 %	1,9 %
Volatilité attendue du cours de l'action	18,6 % – 19,0 %	18,5 % – 22,2 %	18,5 % – 20,1 %	18,5 % – 23,2 %
Taux d'intérêt sans risque	0,6 % – 1,0 %	1,3 % – 1,8 %	0,6 % – 1,4 %	1,3 % – 1,9 %
Durée de vie attendue des options	3,9 – 6,3 ans	3,9 – 6,3 ans	3,9 – 6,3 ans	3,9 – 6,5 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 11,0 % (12,0 % au 4 octobre 2014) a été appliqué au 10 octobre 2015.

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(Nombre d'attributions)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 ⁱⁱ⁾ (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 ⁱⁱ⁾ (40 semaines)
UATI à l'ouverture de la période	1 433 267	1 219 925	1 462 790	1 084 514
Attribution	21 478	23 190	288 715	419 820
Réinvestissement	4 100	—	6 208	—
Règlement	(24 024)	(221 374)	(275 783)	(465 416)
Renonciation	(21 182)	(65 673)	(68 291)	(82 850)
UATI à la clôture de la période	1 413 639	956 068	1 413 639	956 068

- i) En 2014, la société a converti les UATI de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en UATI de Loblaw qui devaient initialement être réglées en trésorerie. Au 4 octobre 2014, le nombre d'UATI converties en cours réglées en trésorerie, mais qui sont exclues de la continuité, s'établissait à 599 831 après les renonciations et les dividendes réinvestis. Le 10 novembre 2014, la société a modifié le régime pour tenir compte des UATI converties restantes afin d'exiger un règlement en actions. Ces UATI converties étaient incluses dans la continuité à la date de la modification.

La juste valeur des UATI attribuées s'est établie à 1 million de dollars au troisième trimestre de 2015 (1 million de dollars en 2014) et à 17 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (19 millions de dollars en 2014).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(Nombre d'attributions)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
UAR à l'ouverture de la période	1 131 719	1 111 547	1 019 304	309 110
Attribution	49 070	21 345	305 518	834 423
Règlement	(18 457)	(533)	(76 304)	(3 435)
Renonciation	(16 729)	(85 612)	(102 915)	(93 351)
UAR à la clôture de la période	1 145 603	1 046 747	1 145 603	1 046 747

La juste valeur des UAR attribuées s'est établie à 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 (1 million de dollars en 2014) et à 19 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (37 millions de dollars en 2014).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie La société a procédé au règlement de 42 481 UATI et UAR au troisième trimestre de 2015 (221 907 en 2014) et de 352 087 pour l'exercice à ce jour (468 851 en 2014), dont 42 481 (221 907 en 2014) et 351 737 (468 851 en 2014), respectivement, ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 15).

Les règlements au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour ont donné lieu à une hausse de 2 millions de dollars et à une hausse de 13 millions de dollars des résultats non distribués, respectivement (hausse de 7 millions de dollars et hausse de 16 millions de dollars, respectivement, en 2014) et à une hausse négligeable du capital social ordinaire et de 2 millions de dollars, respectivement (hausse de 2 millions de dollars et hausse de 3 millions de dollars, respectivement, en 2014).

Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les pertes actuarielles (gains actuariels) au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme ont été comptabilisés au cours des périodes comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le bénéfice d'exploitation ⁱ⁾	50 \$	42 \$	121 \$	105 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le bénéfice d'exploitation ⁱⁱ⁾	5	6	14	17
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	4	3	10	8
(Gains actuariels) pertes actuarielles avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(183)	57	(176)	119

i) Les charges comprennent les charges liées aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise déjà.

ii) Les charges comprennent les charges liées au régime d'invalidité de longue durée de la société.

Les gains actuariels comptabilisés au troisième trimestre de 2015 sont principalement imputables aux augmentations des taux d'actualisation, partiellement contrebalancées par les rendements des actifs moins élevés que prévu, tandis que les gains pour l'exercice à ce jour découlent principalement des augmentations des taux d'actualisation et des rendements des actifs plus élevés que prévu. Les pertes actuarielles comptabilisées au troisième trimestre de 2014 et pour les trois premiers trimestres de 2014 étaient principalement imputables aux diminutions du taux d'actualisation, partiellement contrebalancées par les rendements des actifs plus élevés que prévu.

Note 18. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015				Au 4 octobre 2014				Au 3 janvier 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 250 \$	25 \$	— \$	1 275 \$	881 \$	99 \$	— \$	980 \$	984 \$	15 \$	— \$	999 \$
Placements à court terme	45	1	—	46	41	8	—	49	19	2	—	21
Dépôts de garantie	211	—	—	211	6	—	—	6	7	—	—	7
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	—	—	338	338	—	—	388	388	—	—	399	399
Certains autres actifs ⁱ⁾	25	26	64	115	—	11	56	67	—	8	64	72
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	2	16	—	18	—	2	—	2	—	10	—	10
Passifs financiers :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	2	—	2	—	—	2	2	—	11	4	15
Passif lié aux parts de fiducie	810	—	—	810	697	—	—	697	722	—	—	722
Dettes à long terme	—	11 917	—	11 917	—	12 526	—	12 526	—	12 508	—	12 508
Titres de participation ⁱⁱ⁾	—	—	—	—	236	—	—	236	234	—	—	234
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	24	24	—	4	27	31	—	—	28	28

i) Certains autres actifs et Certains autres passifs sont inscrits dans les bilans consolidés résumés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

ii) En 2015, la société a racheté ses titres de participation d'une valeur de 225 millions de dollars, somme qui correspond à la totalité des actions privilégiées de deuxième rang, série A, en circulation (voir la note 15). Au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015, les titres de participation étaient classés dans les passifs non courants.

Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance et de participation à long terme.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Au troisième trimestre de 2015, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit négligeable (profit de 3 millions de dollars en 2014) et un profit de 1 million de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 6 millions de dollars en 2014) sur les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Par ailleurs, une perte de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 (profit de 22 millions de dollars en 2014) et une perte de 36 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 6 millions de dollars en 2014) ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dérivés incorporés Au 10 octobre 2015, au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015, les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistaient en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le calendrier du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au 10 octobre 2015, la juste valeur des dérivés de change incorporés classés au niveau 3 qui a été inscrite dans les charges payées d'avance et autres actifs était négligeable (juste valeur de 2 millions de dollars au 4 octobre 2014 et de 4 millions de dollars au 3 janvier 2015 inscrite dans les fournisseurs et autres passifs). Au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte négligeable (perte de 3 millions de dollars en 2014) et un profit de 4 millions de dollars (1 million de dollars en 2014), respectivement. Au 10 octobre 2015, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Autres dérivés La société a également recours à d'autres dérivés financiers, notamment des contrats de change à terme, des contrats d'électricité à terme ainsi que des contrats à terme standardisés et des contrats d'options sur carburant négociés en Bourse, qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Au troisième trimestre de 2015, la société a inscrit, dans le résultat d'exploitation, un profit lié à la juste valeur de 21 millions de dollars (2 millions de dollars en 2014) et un profit lié à la juste valeur de 34 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (2 millions de dollars en 2014) au titre de ces dérivés.

Le tableau qui suit présente sommairement l'incidence latente cumulée de ces autres dérivés inscrits dans les bilans consolidés résumés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Profits latents cumulés comptabilisés dans les charges payées d'avance et autres actifs	16 \$	2 \$	10 \$
Pertes latentes cumulées comptabilisées dans les fournisseurs et autres passifs	2	—	11

Passif lié aux parts de fiducie Au 10 octobre 2015, la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 810 millions de dollars (697 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 722 millions de dollars au 3 janvier 2015) a été comptabilisée dans les bilans consolidés résumés. Au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur de 49 millions de dollars (profit de 23 millions de dollars en 2014) et une perte de 74 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit de 3 millions de dollars en 2014), respectivement, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre des parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts »).

Au 10 octobre 2015, 69 064 425 parts étaient détenues par d'autres porteurs de parts que la société (67 239 974 au 4 octobre 2014 et 67 755 010 au 3 janvier 2015). Propriétés de Choix a émis 470 481 parts au troisième trimestre de 2015 (403 382 en 2014) et 1 309 415 parts pour l'exercice à ce jour (1 125 745 en 2014) en faveur de porteurs admissibles dans le cadre de son régime de réinvestissement des distributions. Les parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré du porteur pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. Au 10 octobre 2015, la société détenait une participation véritable de 83,0 % (82,5 % au 4 octobre 2014 et 82,9 % au 3 janvier 2015) dans Propriétés de Choix.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises inclus dans les autres actifs La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 338 millions de dollars (388 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 399 millions de dollars au 3 janvier 2015) a été comptabilisée dans les bilans consolidés résumés. La société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation une perte de valeur négligeable (perte de 2 millions de dollars en 2014) au troisième trimestre de 2015 et une perte de valeur négligeable pour l'exercice à ce jour (perte de 7 millions de dollars en 2014) au titre des créances liées à ces prêts.

La valeur des placements dans des franchises de Loblaw de 59 millions de dollars (56 millions de dollars au 4 octobre 2014 et 62 millions de dollars au 3 janvier 2015) a été comptabilisée dans les autres actifs. La société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation une perte de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2015 (perte de 7 millions de dollars en 2014) et une perte de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 13 millions de dollars en 2014) au titre de ces placements.

Placements dans des titres Au premier trimestre de 2015, la Banque PC a acquis certains placements à long terme et les a désignés comme étant des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Au 10 octobre 2015, la juste valeur de ces placements, à savoir 25 millions de dollars, a été inscrite dans les autres actifs. Au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une perte négligeable liée à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global, relativement à ces placements. Ces placements sont considérés comme faisant partie des titres liquides que la Banque PC doit détenir afin de se conformer à la norme portant sur le ratio de liquidité à court terme qui a été établie dans la version définitive de la ligne directrice publiée par le Bureau du surintendant des institutions financières intitulée *Normes de liquidité*, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.

Les instruments financiers admissibles à la comptabilité de couverture sont décrits ci-après :

Contrats de change à terme En 2015, la Banque PC a conclu des contrats de change à terme libellés en dollars américains afin de couvrir son exposition à certains fournisseurs libellés en dollars américains. Ces contrats, qui arrivent à échéance d'ici juin 2016, répondent aux critères de la comptabilité de couverture à titre de couvertures des flux de trésorerie des transactions futures en monnaie étrangère. Par conséquent, au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé un profit latent de 1 million de dollars et de 2 millions de dollars, respectivement, lié à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global, en lien avec la partie efficace de ces contrats.

Au 10 octobre 2015, un profit latent de 2 millions de dollars lié à la juste valeur (néant au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015) a été inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs liés à ces contrats à terme.

Contrats à terme sur obligations Au deuxième trimestre de 2015, en raison des besoins de financement attendus dans la dernière moitié de 2015, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations de 350 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt avant l'obtention du financement. Ces contrats répondent aux critères de la comptabilité de couverture à titre de couvertures des flux de trésorerie des paiements d'intérêts futurs. Au troisième trimestre de 2015, la Banque PC a réglé une tranche de 300 millions de dollars de ses contrats à terme sur obligations arrivés à échéance et elle a différé une perte de 2 millions de dollars dans le cumul des autres éléments du résultat global, montant qui sera comptabilisé dans le résultat d'exploitation à mesure que les paiements d'intérêts seront effectués. Par conséquent, au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, une perte de 2 millions de dollars liée à la juste valeur sur la partie efficace des contrats à terme sur obligations a été inscrite dans les autres éléments du résultat global.

Au 10 octobre 2015, une perte négligeable latente liée à la juste valeur (néant au 4 octobre 2014 et au 3 janvier 2015) était inscrite dans les fournisseurs et autres passifs liés aux contrats à terme sur obligations encore en cours.

Note 19. Passifs éventuels

La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à la réglementation et à l'environnement. De plus, la société est partie et éventuellement assujettie aux vérifications habituelles des administrations fiscales des paliers fédéral et provincial en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux autres impôts et taxes et, par conséquent, elle pourrait être assujettie à des cotisations fiscales ou à de nouvelles cotisations. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations et de ces litiges ou de ces cotisations fiscales et de ces nouvelles cotisations, dans la mesure où il n'est pas couvert par des polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités; il pourrait néanmoins avoir une incidence significative au cours de périodes futures.

Actions en justice La société fait l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces poursuites et réclamations demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence significative, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Le 26 août 2015, la société s'est vu signifier un recours collectif proposé, déposé contre elle et certaines de ses filiales, Weston et d'autres parties, auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario relativement à l'effondrement, en 2013, du complexe Rana Plaza situé à Dhaka, au Bangladesh. La réclamation vise l'obtention de dommages-intérêts d'environ 2 milliards de dollars. La société est d'avis que ce recours collectif est sans fondement et a l'intention de se défendre vigoureusement contre toute réclamation aux termes de ce recours.

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif proposé, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario par deux pharmaciens-propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens-propriétaires. Le recours collectif proposé englobe l'ensemble des pharmaciens-propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens-propriétaires par l'entremise de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Bien que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix estime toujours que ces allégations ne sont pas fondées et qu'elle ait l'intention de leur opposer une défense vigoureuse, l'issue de cette poursuite ne peut être prévue avec certitude.

Fiscalité La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation. Ces avis de nouvelle cotisation pourraient avoir une incidence significative sur la société au cours de périodes futures.

Au deuxième trimestre de 2015, la société a reçu de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse que certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation portent sur les années d'imposition 2000 à 2010 et totalisent 341 millions de dollars, y compris les intérêts et les pénalités. La société est d'avis que l'ARC produira probablement des avis de nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2011 à 2013 en s'appuyant sur les mêmes arguments ou sur des arguments semblables.

La société est en profond désaccord avec la position de l'ARC et a déposé un avis d'appel. Aucune provision n'a été constituée au titre de ces avis de nouvelle cotisation éventuels dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnités à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclaration ou de garantie de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. Compte tenu de la nature de ces dispositions d'indemnisation, la société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le montant total maximal du passif éventuel auquel elle pourrait être assujettie, puisque certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant maximal éventuel et que les montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 20. Charges de restructuration et autres charges connexes

Au troisième trimestre de 2015, la société a mis la dernière main à un plan qui entraînera la fermeture d'environ 52 magasins de détail non rentables à l'échelle de plusieurs bannières et formats. La société prévoit que les fermetures seront achevées d'ici la fin du deuxième trimestre de 2016. Au troisième trimestre de 2015 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, des charges de restructuration et autres charges connexes de 86 millions de dollars et de 131 millions de dollars, respectivement, en lien avec cette initiative.

Note 21. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail et les pharmacies détenues par des pharmaciens-propriétaires, mais comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les postes d'essence, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui ont été regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, les programmes de fidélisation, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	10 octobre 2015 (16 semaines)					4 octobre 2014 (16 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ⁴⁾	Propriétés de Choix ⁴⁾	Consolidation et éliminations ⁵⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ⁴⁾	Propriétés de Choix ⁴⁾	Consolidation et éliminations ⁵⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	13 715 \$	211 \$	187 \$	(167) \$	13 946 \$	13 375 \$	207 \$	171 \$	(154) \$	13 599 \$
BAIIAⁱⁱⁱ⁾	889 \$	39 \$	136 \$	(129) \$	935 \$	790 \$	42 \$	105 \$	(102) \$	835 \$
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	87	—	—	—	87	164	—	2	—	166
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	976 \$	39 \$	136 \$	(129) \$	1 022 \$	954 \$	42 \$	107 \$	(102) \$	1 001 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	306	2	1	4	313	328	1	—	3	332
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱⁱ⁾	670 \$	37 \$	135 \$	(133) \$	709 \$	626 \$	41 \$	107 \$	(105) \$	669 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	108 \$	14 \$	308 \$	(225) \$	205 \$	119 \$	14 \$	(18) \$	35 \$	150 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 127 millions de dollars (118 millions de dollars en 2014) et d'un recouvrement de coûts de 40 millions de dollars (36 millions de dollars en 2014) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail.
- Le résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de produits locatifs de 127 millions de dollars (118 millions de dollars en 2014) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'un profit de 1 million de dollars (perte de 16 millions de dollars en 2014) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et lié aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 4 millions de dollars (3 millions de dollars en 2014) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 1 million de dollars (néant en 2014).
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 64 millions de dollars (61 millions de dollars en 2014) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et une perte de 221 millions de dollars liée à la juste valeur (profit de 100 millions de dollars en 2014) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 11 millions de dollars (11 millions de dollars en 2014) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société et une perte de 49 millions de dollars liée à la juste valeur (profit de 23 millions de dollars en 2014) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société et, en 2014, la reprise de 8 millions de dollars des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix qui avaient été engagées jusqu'au 30 juin 2014.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 93 millions de dollars (91 millions de dollars en 2014).

iii) Certains éléments sont exclus du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 164 millions de dollars (168 millions de dollars en 2014) des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	10 octobre 2015 (40 semaines)					4 octobre 2014 (40 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers ⁴⁾	Propriétés de Choix ⁴⁾	Consolidation et éliminations ⁵⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ⁴⁾	Propriétés de Choix ⁴⁾	Consolidation et éliminations ⁵⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	33 863 \$	609 \$	552 \$	(495) \$	34 529 \$	30 567 \$	579 \$	508 \$	(456) \$	31 198 \$
BAIIAⁱⁱⁱ⁾	2 362 \$	122 \$	378 \$	(361) \$	2 501 \$	1 103 \$	120 \$	345 \$	(334) \$	1 234 \$
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	167	—	—	—	167	1 040	—	3	—	1 043
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	2 529 \$	122 \$	378 \$	(361) \$	2 668 \$	2 143 \$	120 \$	348 \$	(334) \$	2 277 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	786	7	1	10	804	772	5	—	9	786
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱⁱⁱ⁾	1 743 \$	115 \$	377 \$	(371) \$	1 864 \$	1 371 \$	115 \$	348 \$	(343) \$	1 491 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	285 \$	42 \$	572 \$	(396) \$	503 \$	286 \$	39 \$	232 \$	(142) \$	415 \$

- i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :
- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 374 millions de dollars (350 millions de dollars en 2014) et d'un recouvrement de coûts de 121 millions de dollars (106 millions de dollars en 2014) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dérogés par le secteur Vente au détail.
 - Le résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de produits locatifs de 374 millions de dollars (350 millions de dollars en 2014) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 16 millions de dollars (perte de 16 millions de dollars en 2014) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles ou immeubles de placement et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 10 millions de dollars (9 millions de dollars en 2014) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 3 millions de dollars (néant en 2014).
 - Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 188 millions de dollars (235 millions de dollars en 2014) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et une perte de 315 millions de dollars liée à la juste valeur (profit de 63 millions de dollars en 2014) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 33 millions de dollars (33 millions de dollars en 2014) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société et une perte de 74 millions de dollars liée à la juste valeur (profit de 3 millions de dollars en 2014) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 274 millions de dollars (266 millions de dollars en 2014).
- iii) Certains éléments sont exclus du BAIIA²⁾ afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 412 millions de dollars (293 millions de dollars en 2014) des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

(en millions de dollars canadiens)	Au 10 octobre 2015	Au 4 octobre 2014	Au 3 janvier 2015
Total des actifs			
Vente au détail	29 833 \$	30 259 \$	30 048 \$
Services financiers ⁱ⁾	3 508	2 985	3 094
Propriétés de Choix ⁱ⁾	8 603	7 774	8 192
Consolidation et éliminations ⁱⁱ⁾	(7 903)	(7 191)	(7 575)
Total	34 041 \$	33 827 \$	33 759 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour le trimestre clos le 30 septembre 2015, conformément à l'exercice des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix. Les ajustements au 10 octobre 2015 sont présentés dans le poste Consolidation et éliminations.
- ii) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination de certains immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur, qui sont également présentés dans les résultats consolidés à titre d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement évalués au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars canadiens)	10 octobre 2015 (16 semaines)	4 octobre 2014 (16 semaines)	10 octobre 2015 (40 semaines)	4 octobre 2014 (40 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail	299 \$	304 \$	700 \$	597 \$
Services financiers ⁱ⁾	5	5	10	15
Propriétés de Choix ⁱ⁾	64	24	297	135
Consolidation et éliminations ⁱⁱ⁾	(12)	(3)	(199)	(61)
Total	356 \$	330 \$	808 \$	686 \$

- i) Aux fins de la présentation sectorielle, les résultats sont présentés pour le trimestre clos le 30 septembre 2015, conformément à l'exercice des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix. Les ajustements au 10 octobre 2015 sont présentés dans le poste Consolidation et éliminations.
- ii) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination d'immeubles de placement acquis par Propriétés de Choix auprès du secteur Vente au détail.

Sommaire financier¹⁾

Au 10 octobre 2015 et au 4 octobre 2014 et pour les périodes closes à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2015 (16 semaines)	2014 (16 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	13 946 \$	13 599 \$
Augmentation des produits	2,6 %	35,9 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 022 \$	1 001 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	7,3 %	7,4 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	205 \$	150 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	152	169
Bénéfice net	164	142
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	170	142
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	166	142
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	408	371
Ratio du montant ajusté de la dette ²⁾ sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle ²⁾	2,5x	3,8x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ³⁾	11,4 %	10,1 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ³⁾	8,6 %	8,5 %
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Montant ajusté de la dette ²⁾	9 188 \$	10 416 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 532	1 035
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 068	704
Dépenses d'investissement	356	330
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	578	198
Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net de base	0,40 \$	0,34 \$
Montant ajusté du bénéfice net de base ²⁾	0,99 \$	0,90 \$
Résultats d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	13 715 \$	13 375 \$
Marge brute	3 560	3 366
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 560	3 473
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	26,0 %	26,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	976 \$	954 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	7,1 %	7,1 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	470 \$	496 \$
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	1,3 %	2,6 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	4,9 %	2,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,0	69,9
Nombre de magasins détenus par la société	604	617
Nombre de magasins franchisés	529	515
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens-propriétaires	1 307	1 308
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers⁴⁾		
Produits	211 \$	579 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	39	42
Bénéfice avant impôt sur le résultat	23	27
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers⁴⁾		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 604 \$	2 512 \$
Créances sur cartes de crédit	2 663	2 549
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	51	51
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,6 %	13,8 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,4 %	4,4 %
Résultats d'exploitation et mesures de Propriétés de Choix⁴⁾		
Produits	187 \$	171 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	136	107
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	308	(18)
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	79	73

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2014 - Revue financière de la société à la page 119.
 - 2) Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société.
 - 3) Pour obtenir une définition des termes, veuillez consulter la préface du rapport de gestion de la société.
 - 4) Les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix sont présentés pour les périodes closes les 30 septembre 2015 et 2014, conformément à l'exercice des secteurs. Pour obtenir les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix au 10 octobre 2015 et au 4 octobre 2014, la société doit procéder à des ajustements qui sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société et la note 21, « Informations sectorielles ».
-